

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



CÉRÉMONIE DE REMISE LE 7 DÉCEMBRE À COSSONAY

Le label Cité de l'énergie décerné à la Commune



De g. à dr.: Sophie Borboën, Tania Zito, Valérie Induni, Nicole Baudet, Georges Rime, Bernard Ebener et Claude Moinat.

COSSONAY Le 7 décembre, une cérémonie de remise du label Cité de l'énergie s'est déroulée au Bâtiment administratif de la Rue Neuve en présence de Nicole Zimmermann, de l'Office de l'environnement, de Jérôme Attinger, de la Direction romande de SuisseEnergie, de Georges Ohana, délégué à l'énergie de la ville de Lausanne, ainsi que de Brigitte Dufour et Sophie Borboën de la société Bio-Eco, sans oublier la municipalité de Cossonay et la secrétaire municipale, Tania Zito.

Ce label est une distinction pour les communes qui réalisent concrètement une politique durable en matière d'énergie, de trafic et d'environnement. Autorités, entreprises et citoyens tirent à la même corde et soutiennent ainsi la stratégie énergétique 2050 préconisée par SuisseEnergie. Ce label, décerné par la commission indépendante de l'Association Cité de l'énergie, est représenté dans les quatre régions linguistiques de Suisse.

Comment le processus s'est-il développé à Cossonay ?

«Il résulte de la prolongation d'un état d'esprit déjà présent depuis plusieurs législatures. Au moment de la création de la commission Agenda 21, la notion de développement durable et d'écono-

mie d'énergie est devenue une réalité. Nous avons mis en application cette philosophie-là», précise Bernard Ebener, municipal.

Sur demande de la Municipalité, la société Bio-Eco basée à Cossonay a procédé à un audit complet établissant la situation présente de notre commune et dressant un inventaire des développements possibles. Des entretiens avec les responsables ont été menés, plusieurs thèmes ont été passés au crible et une évaluation finale effectuée. «Nous avons obtenu 60 points, score fort honorable tendant dans le bon sens». Après avoir effectué cette analyse, la Commune a fixé des objectifs énergétiques et climatiques qualitatifs et quantitatifs à moyen et long terme dans le cadre de son Concept énergétique communal vaudois (CECV) qui a servi de base pour la candidature au label Cité de l'énergie obtenu officiellement lundi dernier. Dans ce document, Cossonay s'est fixé des objectifs ambitieux au niveau de son territoire. Les actions en cours et planifiées découlant de la démarche Cité de l'énergie sont intégrées dans l'Agenda 21 local.

«Ce label nous responsabilise davantage, tant vis-à-vis de la population, de la région que de nous-mêmes. Nous avons une vision globale et

nous tenons à mettre en place une structure et une planification dans nos actions».

Une Commission de l'énergie

Dans le cadre de l'Agenda 21, la volonté de l'Exécutif communal est de créer une Commission de l'énergie représentative de la population et comptant aussi des membres de l'administration. «Nous visons l'objectif 2050, cette commission doit être pérenne et exister au-delà des partis et des législatures», relève encore Bernard Ebener, fortement engagé dans le processus.

En tant que privé, chacun a la possibilité de contribuer au développement durable. Ne serait-ce que par la participation à l'A21 ou à la Commission de l'énergie. «Les portes sont ouvertes à quiconque est intéressé par ce domaine: nous cherchons des compétences», poursuit le municipal qui espère vivement que ce label Cité de l'Énergie soit une incitation pour la Commune, les autorités, l'administration et la population à poursuivre inlassablement dans cette démarche indispensable. «Nous devons être conscients de la situation globale énergétique et environnementale du monde. Si les scénarios sont réels, il ne faut pas sous-estimer ce qui se passe», conclut-il. ■

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



ABBAYE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE COSSONAY

Sociétés locales conviées à participer

COSSONAY Du 17 au 20 juin 2016 aura lieu la 84^e fête de l'Abbaye des Amis de Cossonay, manifestation publique et conviviale ouverte à chacun. Tous les trois ans, elle réunit la population et propose un concours de tir récompensé par le couronnement de Rois et de Reines, ainsi que des parties récréatives. «La tradition de notre Abbaye est aussi basée sur le cortège du dimanche après-midi où sociétés locales et groupes de quartiers sont conviés à participer», relève Alain Cornu, membre du comité. Cette dernière compte 155 affiliés qui sont invités par le comité à noter les dates dans leur agenda et à faire de la pub dans leur entourage! En 2013, Georges Rime, Syndic, n'avait pas caché sa déception en constatant le manque d'implication des sociétés locales dans cette manifestation. «Cette désaffection était-elle due à la disparition de la Cantine et au fait que Cossonay n'est plus à proprement parler un village?», se demandent les responsables. «Peut-être, en partie! Mais, même si la pratique du tir en tant que sport a diminué, il n'en demeure pas moins que cette fête fait partie de nos mœurs et de nos traditions!», ajoute Alain Cornu. La Municipalité a donc décidé de soutenir plus fortement la Société de l'Abbaye pour l'an prochain. «Afin de retrouver une ambiance semblable à celle qui régnait il y a 10 ou 20 ans, nous souhaitons que les sociétés locales jouent le jeu et envoient une délégation. Ne serait-ce aussi qu'en fonction de ce que les Autorités font pour elles en termes d'appui et d'aide!», poursuit le



Syndic. Notons également que, dans un souci de compléter les effectifs, l'affiliation à la Société de l'Abbaye a été ouverte aux dames.

L'Abbaye, synonyme de fête du tir, c'est aussi un cortège pour réunir et réjouir tout un chacun, du plus jeune au plus âgé. Tous les frais «raisonnables» des groupements de quartiers et sociétés locales participant au cortège seront remboursés par les organisateurs qui mettront à disposition, en cas de nécessité, des véhicules pour tracter les chars. Précisons tout de suite que le terme «char» n'est pas limitatif, puisque des groupes à pied ou utilisant d'autres moyens de transport sont invités aussi à défiler. «Le plus beau char, groupe ou ensemble ainsi que la meilleure participation seront récompensés. Le public fera office de juge.»

7 mars, séance à CossArena

Pour présenter tous les détails de cette manifestation, le comité convie la population à une soirée d'information qui se déroulera le **lundi 7 mars, à 19 h 45, au réfectoire de CossArena**. Le comité se réjouit de vous y rencontrer et précise encore que toute personne intéressée à participer au cortège ou à faire partie de la Société de l'Abbaye est la bienvenue. (Information complémentaire auprès de l'Abbé Président Claude Borgeaud 079 212 91 80, du responsable des tirs Alain Martin 079 607 72 60 ou du responsable du cortège Alain Cornu 079 623 31 49). ■

EN BREF

Ludothèque région Cossonay

La Municipalité collabore activement avec l'Entraide familiale de la région de Cossonay dans le but de poursuivre l'activité d'une ludothèque malgré la décision du Comité de la structure actuelle de cesser ses activités pour la fin de l'année courante. Des informations précises seront communiquées en début d'année prochaine en vue d'une réouverture à court terme.

Conseil communal: 14 décembre

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le 14 décembre 2015 à 19h15 en l'aula du Théâtre du Pré aux Moines. L'ordre du jour sera principalement consacré aux points suivants:

- 1) Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis 09/2015 concernant la modification des statuts de l'ARASMAC;
- 2) Préavis municipal n° 10/2015 relatif au budget 2016 de la Bourse communale et rapport de la Commission des finances.

Fêtes de fin d'année: Horaires communaux

Administration communale: durant les fêtes de fin d'année, les bureaux seront fermés du **jeudi 24 décembre 2015 à 11h30** au **lundi 4 janvier 2016 à 08h00**.

Bibliothèque communale:

La bibliothèque sera fermée du **21 décembre 2015 au 4 janvier 2016**. Dès le 5 janvier 2016, réouverture selon les horaires habituels.

Centre de tri des déchets: durant les fêtes de fin d'année, le Centre de tri des déchets sera fermé **les 24, 25, 26 et 31 décembre 2015** ainsi que **les 1^{er} et 2 janvier 2016**:

Ouvert les **lundis 21 et 28 décembre 2015** de 10h00 à 12h00 et les **mercredis 23 et 30 décembre 2015** de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Dès le 4 janvier 2016, le Centre de tri ouvrira selon les horaires habituels. ■

CLAC INFOS

Centre de loisirs et d'animation de cossonay

Le CLAC a fait peau neuve. Nous vous invitons à venir voir notre nouvelle décoration faite par les jeunes! Aussi, le 18 décembre, nous fêtons la fin de l'année en confectionnant des gâteaux pour Noël. Vous êtes tous conviés à venir faire et manger de bons gâteaux avant de se quitter pour se retrouver début janvier. Nous fermons le centre du **19 décembre au 6 Janvier**. Joyeux Noël à tous!



**LA MUNICIPALITÉ ET
L'ENSEMBLE DES SERVICES
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE VOUS
SOUHAITENT DE JOYEUSES
FÊTES DE FIN D'ANNÉE!**